RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 00096
Numéro SIREN : 315 681 791
Nom ou dénomination : BOURG DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/007095

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROMANS SUR ISERE

Date : 16/09/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/007095**
n° de gestion : **1979B00096**
n° SIREN : **315 681 791 RCS Romans sur Isère**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 16/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

BOURG DISTRIBUTION
Quartier des Chabanneries 26500 BOURG-LES-VALENCE

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BOURG DISTRIBUTION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : LES CHABANNERIES 26500 BOURG LES VALENCE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 1 5 6 8 1 7 9 1 0 0 0 2 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2018

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	162 210	AG	143 800	18 410
		Fonds commercial (1)	AH	688 650	AI		688 650
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	4 408 429	AO	4 674	4 403 755
		Constructions	AP	20 114 306	AQ	8 845 922	11 268 384
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 091 045	AS	5 781 289	2 309 755
		Autres immobilisations corporelles	AT	20 333 071	AU	12 025 033	8 308 037
		Immobilisations en cours	AV	50 708	AW		50 708
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	938 517	CV		938 517
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	2 142 127	BE		2 142 127
		Prêts	BF	916 628	BG		916 628
		Autres immobilisations financières*	BH	9 309	BI		9 309
		TOTAL (II)	BJ	57 855 004	BK	26 800 720	31 054 284
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	53 281	BM		53 281
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	11 432 268	BU	214 314	11 217 954
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	606 697	BW		606 697
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	441 928	BY	6 158	435 770
		Autres créances (3)	BZ	8 459 715	CA		8 459 715
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	60 000	CE		60 000
		Disponibilités	CF	1 388 763	CG		1 388 763
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	430 543	CI		430 543
		TOTAL (III)	CJ	22 873 198	CK	220 472	22 652 726
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	80 728 203	1A	27 021 192	53 707 010

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 1 167 — (3) Part à plus d'un an CR 39 193

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BOURG DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 572 250)	DA	572 250
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 773 890
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	57 225
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	8 596 369
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 167 188
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	13 166 924
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	406 000
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	406 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18 165 170
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	8 118 645
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	8 026
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 701 542
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 763 041
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	69 641
	Autres dettes	EA	303 965
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	4 053
	TOTAL (IV)	EC	40 134 086
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	53 707 010

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	27 694 891
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	3 229 687

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste) DGFiP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BOURG DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	112 240 925	FB		FC	112 240 925	
	Production vendue biens *	FD	4 179 191	FE		FF	4 179 191	
	Production vendue services *	FG	1 816 027	FH		FI	1 816 027	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	118 236 144	FK		FL	118 236 144	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 335	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	543 517	
	Autres produits (1) (11)					FQ	894 756	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	119 675 754	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	93 979 253	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(567 066)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	295 241	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(19 885)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 865 553	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 362 303	
	Salaires et traitements*					FY	8 257 836	
	Charges sociales (10)					FZ	3 183 511	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	2 341 190	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	220 472	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	42 837	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	116 961 247	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 714 506	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	41 150	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	37 215	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	1 232	
	Total des produits financiers (V)					GP	38 448	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	327 718	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	327 718	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(289 269)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 466 387	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BOURG DISTRIBUTION — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	178 298
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	247 197
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	213 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	638 496
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	47 597
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	44 172
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	239 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	330 769
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	307 727
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	407 506
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	199 420
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	120 393 850
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	118 226 661
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 167 188

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	639 993
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	19 624
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	189 172
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	208 297
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	296 905
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS BOURG DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 53 707 011 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 167 189 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
* Terrains et aménagements : 10 ans
* Constructions : 10 à 30 ans
* Installations techniques : 3 à 15 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 30 ans
* Matériel de transport : 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 à 10 ans
* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %

Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 469 608 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 314 170 euros) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.
Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Abandon de créances :

- La SAS BOURG DISTRIBUTION a consenti un abandon de créances d'un montant de 70 000 € à sa filiale l'EURL ESTH'L.

Intéressement et participation groupe :

Les sociétés SARL PALMERAIE, SARL AUTO EXPANSION, SARL ESTH'L et SAS BOURG DISTRIBUTION ont signé des contrats d'intéressement et de participation groupe, qui sont appliqués depuis 2015.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	688 650			688 650
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	150 922	11 289		162 211
Immobilisations incorporelles	**839 572**	**11 289**		**850 861**
- Terrains	4 408 430			4 408 430
- Constructions sur sol propre	20 114 306			20 114 306
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 384 955	706 896	805	8 091 045
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 686 323	747 588		19 433 911
- Matériel de transport	18 331	2 419		20 750
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	791 907	86 502		878 410
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	8 041	50 708	8 041	50 708
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**51 412 293**	**1 594 114**	**8 846**	**52 997 560**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	938 517			938 517
- Autres titres immobilisés	1 928 762	256 159	42 793	2 142 128
- Prêts et autres immobilisations financières	547 117	404 283	25 461	925 938
Immobilisations financières	**3 414 397**	**660 442**	**68 254**	**4 006 584**
ACTIF IMMOBILISE	**55 666 262**	**2 265 845**	**77 101**	**57 855 005**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	688 650
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**688 650**

Notes sur le bilan

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.
La mise en oeuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL AUTO EXPANSION 26500 BOURG LES VALENCE	500 000	674 544	100,00	-20 450
EURL ESTH'L 26500 BOURG LES VALENCE	500 000	-320 268	100,00	1 937
SARL LA PALMERAIE 26500 BOURG LES VALENCE	8 853	530 335	100,00	79 471
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	938 517	938 517	922 884	139 302	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	130 796	13 004		143 801
Immobilisations incorporelles	**130 796**	**13 004**		**143 801**
- Terrains	3 506	1 169		4 674
- Constructions sur sol propre	8 146 339	699 584		8 845 922
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 207 186	574 190	87	5 781 290
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 456 712	979 869		11 436 581
- Matériel de transport	15 538	2 277		17 815
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	499 539	71 098		570 638
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**24 328 821**	**2 328 186**	**87**	**26 656 920**
ACTIF IMMOBILISE	**24 459 617**	**2 341 190**	**87**	**26 800 720**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 258 127 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	916 629		916 629
Autres	9 309	1 167	8 142
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	441 929	402 736	39 193
Autres	8 459 716	8 459 716	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	430 544	430 544	
Total	**10 258 127**	**9 294 162**	**963 964**
Prêts accordés en cours d'exercice	403 116		
Prêts récupérés en cours d'exercice	25 462		

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus non échus	1 167
Clients fact.a etablir	8 472
Socara rist a recevoir	1 221 755
Ristournes directes a recevoir	12 637
Contrats pp portail a recevoir	176 079
Avoirs a recevoir	109 847
Prestations de service a recevoir	874 201
Etat produits a recevoir	448 459
Divers prod.a recevoir	364 048
Revenus val.mob.placement	7 190
Total	**3 223 855**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 572 250,00 euros décomposé en 2 289 titres d'une valeur nominale de 250,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 289	250,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 289	250,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	380 000	239 000	213 000		406 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**380 000**	**239 000**	**213 000**		**406 000**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		239 000	213 000		

Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
- Provision astreinte animalerie	125 000		
- Provision litige prud'homal	62 000		
- Provision litige Galec	219 000		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 40 126 060 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 229 687	3 229 687		
- à plus de 1 an à l'origine	14 935 483	2 844 347	9 060 644	3 030 492
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	155 104	38 079	57 942	59 083
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 701 542	9 701 542		
Dettes fiscales et sociales	3 758 621	3 535 613		223 008
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	69 642	69 642		
Autres dettes (**)	8 271 928	8 271 928		
Produits constatés d'avance	4 053	4 053		
Total	**40 126 060**	**27 694 891**	**9 118 586**	**3 312 583**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 056 157			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 482 513			
(**) Dont envers les associés	7 967 962			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	14 929 955	14 929 955	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**14 929 955**	**14 929 955**	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Immobilisations a payer	273 318
Edf gdf eau carb.a payer	58 450
Achats a payer	1 048 639
Redevances a payer	681 392
Frais accessoires a payer	7 947
Maintenance a payer	79 309
Refact.db finance a payer	51 486
Honoraires a payer	114 407
Publicite a payer	41 304
Catalogues imprimes a payer	8 520
Mecenat a payer	2 703
Deplacements a payer	350
Telephone a payer	1 957
Services bancaires à payer	5 520
Cotisations a payer	113 804
Droits d auteurs a payer	3 736
Divers a payer	1 371
Interets courus s/emprunts	5 528
Interets s/participation	550
Int c/c a payer	119 172
Dettes prov.conges a payer	516 421
Salaires 13eme mois a payer	380 400
Primes a payer	130 950
Dettes prov.particip.sal. a payer	223 088
Interessement	184 418
Contribut.solid.a payer	259 400
Chges soc/conges a payer	154 926
Chges soc./sal.provis.	114 120
Chages soc./primes	47 142
Etat charges a payer	5 043
Etat taxe d apprentissage a payer	37 827
Cfe et cvae a payer	93 427
T.v.t.s a payer	354
Taxe fonciere à payer	673 288
Etat formation continue a payer	55 627
Taxe 1% construction a payer	62 804
Total	**5 558 700**

Autres informations

Notes sur le bilan

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 691 292 euros et se repartissent comme suit :
- Fournisseurs : 691 292 euros

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Fourn.bur.d avance stock	61 654		
Sous traitance d avance	5 354		
Location mat d avance	7 920		
Maintenance d avance	118 997		
Assurances d avance	21 305		
Honoraires d avance	1 351		
Pub longue duree d avance	33 428		
Taxe foncière d avance	169 642		
Taxes pub d avance	3 777		
Medecine d avance	7 115		
Total	**430 544**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	4 053		
Total	**4 053**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	4 179 192		4 179 192
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	95 218		95 218
Ventes de marchandises	112 240 925		112 240 925
Produits des activités annexes	1 720 810		1 720 810
TOTAL	118 236 144		118 236 144

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 189 172 euros
Montant compris dans les produits financiers : 19 624 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Litige prud'homme	43 000	
Fusion Issylec Galec	42 793	244 905
Sinistre PACIFICA	389	
Régularisation CSPE		154 797
Produit cession titres divers		3 303
Franchise / Préjudice Client	3 000	
Régularisation des tiers	1 209	2 398
Différence Caisse	1 379	
Begles Distribution clause retour meilleure fortune		9 600
Provision publicité astreinte		10 493
Provision litige prud'homme	20 000	138 000
Provision astreint animalerie		75 000
Provision litige Galec	219 000	
TOTAL	330 770	638 496

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**2 167 189**
+ Impôts sur les bénéfices	199 420
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	**2 366 609**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**2 366 609**

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	2 466 388	319 157	2 147 231
+ Résultat exceptionnel	307 727	35 205	272 522
- Participations des salariés	407 506	154 942	252 564
Résultat comptable	**2 366 609**	**199 420**	**2 167 189**

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)
(**) Majoré du montant du CICE
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 175 554 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires Liés aux provisions pour hausse des prix Liés aux plus-values à réintégrer	149 396
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	**149 396**
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	756 059
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**756 059**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**175 554**
Base = (A - B - C - D) Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/1998, la société SAS BOURG DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS DB FINANCE HOLDING, Les Chabanneries 26500 BOURG LES VALENCE. L'option a été renouvelée en date du 01/10/2013.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :
- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.
- que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DB FINANCE HOLDING

Forme : SAS
SIREN : 419050752

Au capital de : 4 200 000 euros

Adresse du siège social :
LES CHABANNERIES
26500 BOURG LES VALENCE

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	*24 016 306*
Engagements liés à la responsabilité des associés	*354 258*
Avals et cautions	24 370 564
Engagements en matière de pensions	512 361
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**24 882 925**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	139 302
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 925 647 euros
Un régime de retraite supplémentaire à prestations définies a été mis en place au 01/01/2015.
Les engagements de retraite sont couverts partiellement par un contrat d'assurance.
Montant couvert par un contrat d'assurance: 413 286 €.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, .

BOURG DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 572 250 Euros
Siège social : Les Chabanneries – RN 7
26500 BOURG LES VALENCE
R.C.S. : 315 681 791 RCS ROMANS
SIRET : 315 681 791 000 28

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2018)

* Dividendes :	600 015,57 Euros
* Réserve Ordinaire :	1 567 173,35 Euros
	2 167 188,92 euros

Le dividende global s'élève à 500 009,16 Euros, soit un dividende de 262,13 Euros par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 786,39 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 599 229,18 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MARS 2019

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes :	600 015,57 Euros
* Réserve Ordinaire :	1 567 173,35 Euros
	2 167 188,92 euros

Le dividende global s'élève à 500 009,16 Euros, soit un dividende de 262,13 Euros par action. Il est éligible soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit – sur option globale pour le barème progressif – à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de 786,39 euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 599 229,18 euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

LE PRESIDENT

BOURG DISTRIBUTION

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2018

BOURG DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 572 250 €

Siège social : Les Chabanneries 26500 BOURG LES VALENCE

R.C.S : ROMANS 315 681 791

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la société BOURG DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BOURG DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 30/09/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne l'approche retenue par votre société concernant la valorisation des titres et l'estimation des dépréciations de stocks.

Nous nous sommes également assurés de la mention des garanties, caution et engagements donnés dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments

collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 12 mars 2019

Le Commissaire aux comptes

MAZARS & SEFCO

MATTHIEU VERNET - *ASSOCIE*

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	162 211	143 801	18 410	20 126
Fonds commercial (1)	688 650		688 650	688 650
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 408 430	4 674	4 403 755	4 404 924
Constructions	20 114 306	8 845 922	11 268 384	11 967 968
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 091 045	5 781 290	2 309 756	2 177 768
Autres immobilisations corporelles	20 333 071	12 025 034	8 308 038	8 524 771
Immobilisations corporelles en cours	50 708		50 708	8 041
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	938 517		938 517	938 517
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2 142 128		2 142 128	1 928 762
Prêts	916 629		916 629	538 975
Autres immobilisations financières	9 309		9 309	8 142
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**57 855 005**	**26 800 720**	**31 054 285**	**31 206 645**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	53 282		53 282	33 396
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 432 268	214 314	11 217 954	10 623 743
Avances et acomptes versés sur commandes	**606 697**		**606 697**	**444 016**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	441 929	6 158	435 771	342 254
Autres créances	8 459 716		8 459 716	7 804 923
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	60 000		60 000	60 000
Disponibilités	1 388 763		1 388 763	1 265 713
Charges constatées d'avance (3)	430 544		430 544	388 285
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**22 873 198**	**220 472**	**22 652 726**	**20 962 331**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**80 728 203**	**27 021 192**	**53 707 011**	**52 168 975**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			*1 167*	
(3) Dont à plus d'un an (brut)			*39 193*	*22 750*

Bilan passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	572 250	572 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 773 891	1 773 891
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	57 225	57 225
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 596 369	6 098 901
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**2 167 189**	**2 997 477**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**13 166 924**	**11 499 744**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	406 000	380 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**406 000**	**380 000**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 165 170	18 070 988
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 118 645	8 370 855
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 026	11 245
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 701 542	9 448 502
Dettes fiscales et sociales	3 763 042	4 026 792
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	69 642	55 583
Autres dettes	303 966	297 755
Produits constatés d'avance (1)	4 053	7 510
TOTAL DETTES	**40 134 087**	**40 289 231**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**53 707 011**	**52 168 975**
(1) Dont à plus d'un an (a)	12 431 169	14 038 497
(1) Dont à moins d'un an (a)	27 694 891	26 239 488
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 229 687	1 710 995
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	112 240 925	111 212 883
Production vendue (biens)	4 179 192	4 357 679
Production vendue (services)	1 816 028	1 717 011
Chiffre d'affaires net	**118 236 144**	**117 287 573**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 335	25 298
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	543 518	496 789
Autres produits	894 756	892 307
Total I	**119 675 754**	**118 701 968**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	93 979 254	91 987 852
Variations de stock	-567 066	146 022
Achats de matières premières et autres approvisionnements	295 241	322 555
Variations de stock	-19 886	-14 228
Autres achats et charges externes (a)	6 865 553	6 353 590
Impôts, taxes et versements assimilés	2 362 304	2 271 848
Salaires et traitements	8 257 837	8 525 267
Charges sociales	3 183 512	3 222 131
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 341 190	2 225 944
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	220 472	246 526
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	42 837	45 569
Total II	**116 961 248**	**115 333 078**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**2 714 507**	**3 368 890**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	**41 151**	**51 731**
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	37 216	37 668
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement	1 232	1 389
Total V	**38 448**	**39 057**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	327 718	394 785
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**327 718**	**394 785**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-289 270**	**-355 728**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**2 466 388**	**3 064 893**

Compte de résultat (suite)

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	178 299	103 215
Sur opérations en capital	247 198	1 047 961
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	213 000	209 620
Total produits exceptionnels (VII)	**638 497**	**1 360 797**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	47 598	205 479
Sur opérations en capital	44 172	37 159
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	239 000	338 049
Total charges exceptionnelles (VIII)	**330 770**	**580 687**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**307 727**	**780 110**
Participation des salariés aux résultats (IX)	407 506	468 061
Impôts sur les bénéfices (X)	199 420	379 465
Total des produits (I+III+V+VII)	**120 393 850**	**120 153 553**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**118 226 661**	**117 156 075**
BENEFICE OU PERTE	**2 167 189**	**2 997 477**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	*19 624*	*21 175*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	*189 172*	*250 714*

Règles et méthodes comptables

SAS BOURG DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 53 707 011 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 167 189 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
* Terrains et aménagements : 10 ans
* Constructions : 10 à 30 ans
* Installations techniques : 3 à 15 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 30 ans
* Matériel de transport : 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 à 10 ans
* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat net de toutes conditions financières ainsi que les frais accessoires éventuels, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %

Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 469 608 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 314 170 euros) a été porté au crédit du compte 699 - Crédits d'impôts.
Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Abandon de créances :

- La SAS BOURG DISTRIBUTION a consenti un abandon de créances d'un montant de 70 000 € à sa filiale l'EURL ESTH'L.

Intéressement et participation groupe :

Les sociétés SARL PALMERAIE, SARL AUTO EXPANSION, SARL ESTH'L et SAS BOURG DISTRIBUTION ont signé des contrats d'intéressement et de participation groupe, qui sont appliqués depuis 2015.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	688 650			688 650
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	150 922	11 289		162 211
Immobilisations incorporelles	**839 572**	**11 289**		**850 861**
- Terrains	4 408 430			4 408 430
- Constructions sur sol propre	20 114 306			20 114 306
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 384 955	706 896	805	8 091 045
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 686 323	747 588		19 433 911
- Matériel de transport	18 331	2 419		20 750
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	791 907	86 502		878 410
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	8 041	50 708	8 041	50 708
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**51 412 293**	**1 594 114**	**8 846**	**52 997 560**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	938 517			938 517
- Autres titres immobilisés	1 928 762	256 159	42 793	2 142 128
- Prêts et autres immobilisations financières	547 117	404 283	25 461	925 938
Immobilisations financières	**3 414 397**	**660 442**	**68 254**	**4 006 584**
ACTIF IMMOBILISE	**55 666 262**	**2 265 845**	**77 101**	**57 855 005**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	688 650
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**688 650**

Notes sur le bilan

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.
La mise en oeuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL AUTO EXPANSION 26500 BOURG LES VALENCE	500 000	674 544	100,00	-20 450
EURL ESTH'L 26500 BOURG LES VALENCE	500 000	-320 268	100,00	1 937
SARL LA PALMERAIE 26500 BOURG LES VALENCE	8 853	530 335	100,00	79 471
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	938 517	938 517	922 884	139 302	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	130 796	13 004		143 801
Immobilisations incorporelles	**130 796**	**13 004**		**143 801**
- Terrains	3 506	1 169		4 674
- Constructions sur sol propre	8 146 339	699 584		8 845 922
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 207 186	574 190	87	5 781 290
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 456 712	979 869		11 436 581
- Matériel de transport	15 538	2 277		17 815
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	499 539	71 098		570 638
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**24 328 821**	**2 328 186**	**87**	**26 656 920**
ACTIF IMMOBILISE	**24 459 617**	**2 341 190**	**87**	**26 800 720**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 258 127 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	916 629		916 629
Autres	9 309	1 167	8 142
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	441 929	402 736	39 193
Autres	8 459 716	8 459 716	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	430 544	430 544	
Total	**10 258 127**	**9 294 162**	**963 964**
Prêts accordés en cours d'exercice	403 116		
Prêts récupérés en cours d'exercice	25 462		

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus non échus	1 167
Clients fact.a etablir	8 472
Socara rist a recevoir	1 221 755
Ristournes directes a recevoir	12 637
Contrats pp portail a recevoir	176 079
Avoirs a recevoir	109 847
Prestations de service a recevoir	874 201
Etat produits a recevoir	448 459
Divers prod.a recevoir	364 048
Revenus val.mob.placement	7 190
Total	**3 223 855**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 572 250,00 euros décomposé en 2 289 titres d'une valeur nominale de 250,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 289	250,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 289	250,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	380 000	239 000	213 000		406 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**380 000**	**239 000**	**213 000**		**406 000**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		239 000	213 000		

Notes sur le bilan

Risques provisionnés d'un montant individuellement significatif

Nature	Montant	Echéance	Commentaire
- Provision astreinte animalerie	125 000		
- Provision litige prud'homal	62 000		
- Provision litige Galec	219 000		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 40 126 060 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 229 687	3 229 687		
- à plus de 1 an à l'origine	14 935 483	2 844 347	9 060 644	3 030 492
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	155 104	38 079	57 942	59 083
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 701 542	9 701 542		
Dettes fiscales et sociales	3 758 621	3 535 613		223 008
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	69 642	69 642		
Autres dettes (**)	8 271 928	8 271 928		
Produits constatés d'avance	4 053	4 053		
Total	**40 126 060**	**27 694 891**	**9 118 586**	**3 312 583**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 056 157			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 482 513			
(**) Dont envers les associés	7 967 962			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	14 929 955	14 929 955	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**14 929 955**	**14 929 955**	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Immobilisations a payer	273 318
Edf gdf eau carb.a payer	58 450
Achats a payer	1 048 639
Redevances a payer	681 392
Frais accessoires a payer	7 947
Maintenance a payer	79 309
Refact.db finance a payer	51 486
Honoraires a payer	114 407
Publicite a payer	41 304
Catalogues imprimes a payer	8 520
Mecenat a payer	2 703
Deplacements a payer	350
Telephone a payer	1 957
Services bancaires à payer	5 520
Cotisations a payer	113 804
Droits d auteurs a payer	3 736
Divers a payer	1 371
Interets courus s/emprunts	5 528
Interets s/participation	550
Int c/c a payer	119 172
Dettes prov.conges a payer	516 421
Salaires 13eme mois a payer	380 400
Primes a payer	130 950
Dettes prov.particip.sal. a payer	223 088
Interessement	184 418
Contribut.solid.a payer	259 400
Chges soc/conges a payer	154 926
Chges soc./sal.provis.	114 120
Chages soc./primes	47 142
Etat charges a payer	5 043
Etat taxe d apprentissage a payer	37 827
Cfe et cvae a payer	93 427
T.v.t.s a payer	354
Taxe fonciere à payer	673 288
Etat formation continue a payer	55 627
Taxe 1% construction a payer	62 804
Total	**5 558 700**

Autres informations

Notes sur le bilan

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 691 292 euros et se repartissent comme suit :
- Fournisseurs : 691 292 euros

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Fourn.bur.d avance stock	61 654		
Sous traitance d avance	5 354		
Location mat d avance	7 920		
Maintenance d avance	118 997		
Assurances d avance	21 305		
Honoraires d avance	1 351		
Pub longue duree d avance	33 428		
Taxe foncière d avance	169 642		
Taxes pub d avance	3 777		
Medecine d avance	7 115		
Total	**430 544**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	4 053		
Total	**4 053**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	4 179 192		4 179 192
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	95 218		95 218
Ventes de marchandises	112 240 925		112 240 925
Produits des activités annexes	1 720 810		1 720 810
TOTAL	**118 236 144**		**118 236 144**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 189 172 euros
Montant compris dans les produits financiers : 19 624 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Litige prud'homme	43 000	
Fusion Issylec Galec	42 793	244 905
Sinistre PACIFICA	389	
Régularisation CSPE		154 797
Produit cession titres divers		3 303
Franchise / Préjudice Client	3 000	
Régularisation des tiers	1 209	2 398
Différence Caisse	1 379	
Begles Distribution clause retour meilleure fortune		9 600
Provision publicité astreinte		10 493
Provision litige prud'homme	20 000	138 000
Provision astreint animalerie		75 000
Provision litige Galec	219 000	
TOTAL	**330 770**	**638 496**

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**2 167 189**
+ Impôts sur les bénéfices	199 420
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	**2 366 609**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**2 366 609**

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	2 466 388	319 157	2 147 231
+ Résultat exceptionnel	307 727	35 205	272 522
- Participations des salariés	407 506	154 942	252 564
Résultat comptable	**2 366 609**	**199 420**	**2 167 189**

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)
(**) Majoré du montant du CICE
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 175 554 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	149 396
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	**149 396**
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	756 059
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**756 059**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**175 554**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/1998, la société SAS BOURG DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS DB FINANCE HOLDING, Les Chabanneries 26500 BOURG LES VALENCE. L'option a été renouvelée en date du 01/10/2013.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :
- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale.
- que les économies d'impôt liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DB FINANCE HOLDING

Forme : SAS
SIREN : 419050752

Au capital de : 4 200 000 euros

Adresse du siège social :
LES CHABANNERIES
26500 BOURG LES VALENCE

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	*24 016 306*
Engagements liés à la responsabilité des associés	*354 258*
Avals et cautions	24 370 564
Engagements en matière de pensions	512 361
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**24 882 925**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	139 302
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 925 647 euros
Un régime de retraite supplémentaire à prestations définies a été mis en place au 01/01/2015.
Les engagements de retraite sont couverts partiellement par un contrat d'assurance.
Montant couvert par un contrat d'assurance: 413 286 €.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière d'investissement, .